

**Yves V**  
**Le contexte géopolitique.**  
**De Louis XIV à Louis XV**  
**en passant par la Régence...**  
**et les « affaires »**

Suivre la carrière et la vie d'Yves V d'Alegre hors du contexte géopolitique européen ne permet pas de le connaître vraiment. Surtout sous la Régence où il a de 62 à 73 ans.

**Louis XIV** naît en 1638 et règne de 1643 (directement dès 1661) jusqu'à sa mort en 1715.

**Suit la Régence** de 1715 à 1726.

Le jeune Louis XIV avait lui-même connu la Régence d'Anne d'Autriche, sa mère, de 1643 à 1651.

**Louis XV** naît en 1710 et règne de 1715 (de façon effective à partir de 1726) jusqu'à sa mort en 1774.

**Yves V** (1653-1733) aura donc vécu sous Louis XIV, la Régence, et 7 ans sous Louis XV régnant. La période est marquée par les événements dictés par Louis XIV, *in vivo* et posthument à cause de son testament.

Sans entrer dans le détail de l'Histoire de la France, voici quelques repères.

**Louis XIV.**

1638, 1643-1661-1715.

**Louis XIV** est roi de France, troisième Bourbon régnant. Il est aussi roi de Navarre sous le nom de Louis III, succédant à son père Louis XIII (Louis II de Navarre), lui-même succédant en 1610 à son père Henry IV. Au XIV<sup>e</sup> s Louis X le Hutin avait déjà régné sur la Navarre sous le nom de Louis I<sup>er</sup>. Louis XIII a rattaché le royaume de Navarre à la France.



Louis XIV roi autoritaire et guerrier

**Les bases de l'absolutisme** remontent au Moyen Âge. Il est conforté par François 1<sup>er</sup>. Les grands féodaux ont souvent lutté contre cette soumission. Louis XIV dont la minorité (1643-1661) s'est déroulée en même temps que la Fronde (1648-1653) et la Guerre d'Espagne (1653-1659), n'aura de cesse de fortifier son pouvoir de façon que nulle ne le sente autre qu'absolu et de droit divin.

Il est le premier roi de France de pouvoir absolu. Sa mère, Anne d'Autriche (1601, 1615-1666) et Richelieu (1585-1642) puis son « *principal ministre* » Mazarin (1602, 1643-1661) ont imposé l'absolutisme. Dès la mort de Mazarin en 1661, Louis XIV assume personnellement le pouvoir. Lors de « **La Fronde** » de grands nobles ont été emprisonnés, tels que les princes de Condé, les Longueville, le duc d'Enghien, les ducs de Bouillon, de La Rochefoucauld, etc. Les maisons d'Orléans (*la Grande Mademoiselle : Marie-Louise d'Orléans*) et de Condé porteront la bataille jusqu'au cœur de Paris.

**Les guerres** (et les grands travaux) endettent lourdement le pays.



Le siège de Namur en 1692

**Guerre « du droit de dévolution »** (1667-1668) seul contre Angleterre, Espagne (cause de la guerre), Provinces Unies et Suède ; à propos de la succession au trône d'Espagne et pour contraindre au paiement de la dot de l'infante à la France.

**Guerre de Hollande** (1672-1678), avec Cologne, Münster, l'Angleterre et la Suède contre la Quadruple Alliance : le Saint-Empire, l'Espagne, Les Provinces Unies, le Danemark, la Norvège et Brandebourg, pour défaire la Triple Alliance. Victoire militaire mais perte d'influence de la France en Europe.

**Guerre « des réunions »** (1683-1684), seul contre l'Espagne, en continuité des deux guerres précédentes. Au sujet de la réunion à la France de territoires mal délimités dont Strasbourg, la Sarre, l'Alsace et Luxembourg.

**Guerre de la Ligue d'Augsbourg** (1688-1697) dite Guerre de Neuf Ans, avec l'empire Ottoman et des Irlandais contre la Ligue d'Augsbourg, le Saint-Empire, l'Espagne, l'Angleterre (etc.). Elle se déroule aux frontières de la France, et la révocation de l'Edit de Nantes (1685) en est une des causes.

**Guerre de succession d'Espagne** (1701-1714), avec la Bavière, Cologne et l'Espagne contre les autres grandes puissances d'Europe. Philippe V, petit fils de Louis XIV devient roi d'Espagne mais renonce au trône de France.

**Le pouvoir divin** semble plutôt né d'une image : une puissance si absolue « plaçant le roi à l'égal de Dieu ». Le terme de « *raison d'état* », né en Italie entre en usage en France.

Louis XIV n'aura de cesse de rendre la noblesse dépendante de son « bon vouloir ». Les installant à **Versailles**, et y régnant dès 1682, il aura sa cour « sous la main », attachée par des charges rappelant chaque acte de la vie quotidienne.

**Colbert** (1519-1683) succédant à Mazarin, pousse le roi à l'interventionnisme d'état, développe le commerce et l'industrie, initie les manufactures et fabriques d'état, les monopoles, les comptoirs orientaux et « aux Amériques ». Il fait disgracier Fouquet, et finira lui-même en disgrâce à cause de Louvois.

**Louvois** (1641-1691), secrétaire d'état à la guerre (par charge lui venant de son père avant ses 15 ans) réorganise l'armée, conduit une politique de « grands travaux », dont Versailles. Dès 1681, avant même l'édit de Fontainebleau de 1685, qui révoque l'édit de Nantes, il organise les **dragonnades** qui ont pour but de semer la terreur parmi les opposants, les peuples aux marges du pays, et de convertir les protestants. Selon les régions les dragonnades s'étendent de 1681 à 1686.

Colbert et Louvois auront accru le centralisme et l'absolutisme de l'état.



Colbert



Louvois

**A la demande de Vauban** (1633-1707) qui en explique le principe à Louvois (par une célèbre lettre de janvier 1673, Louis XIV construira à partir de 1713, son « *pré-carré* », une double ligne de fortifications face à l'Est et le long des côtes : la « *ceinture de fer* ». Ce faisant il rend caduques les châteaux, forteresses et villes fortifiées de l'intérieur du pays, vestiges souvent des « frontières » des Guerres de Cent-Ans. De virtuelles et contestées sans cesse par les ducs et comtes « frontaliers », les frontières deviennent concrètes... sinon incontestées...

**Confortant son pouvoir** aux frontières et à l'Intérieur, Louis XIV s'est aussi projeté vers les provinces périphériques, peut-être obsessionnellement dirigé contre « l'empire des Habsbourg ».

**La fin de son règne**, dans la famille royale très endeuillée, voit une importante émigration des protestants, la persécution des Jansénistes, la révolte des Camisards, des défaites militaires, et les famines de 1693 et 1709. Son inhumation fut accompagnée par la colère du peuple. A tel point que son successeur Louis XV, tout autant détesté sur la fin de sa vie, fut enterré de nuit, presque en cachette, pour que cela ne soulève pas la même vindicte populaire.

## La régence.

1715 à 1726.

**A la mort de Louis XIV**, le monarque n'a plus de fils (Grand dauphin) ni de petit fils (Dauphin) vivant. C'est son arrière petit fils qui sera Louis XV. Mais il n'a que 5 ans.

La Régence est donnée au duc Philippe d'Orléans (1674-1723). Il est fils de Philippe de France (1640-1701), frère de Louis XIV, appelé Monsieur, et de « Liselotte », Charlotte-Elisabeth, la princesse palatine. A sa naissance il est titré duc de Chartres. Son précepteur est l'abbé Dubois.

« **Monsieur** », habillé en fille dès sa naissance et tenu sous la domination de son frère Louis XIV, garda des appétits bisexuels et des moeurs débauchés et futiles. Ses descendants forment la branche cadette d'Orléans (Bourbon).

**Philippe d'Orléans**, très différent de Louis XIV et de son père, est très intelligent et travailleur. La France en guerre contre presque toute l'Europe, sixième dans l'ordre de succession, on ne sait à qui le marier, et il ne s'imagine guère appelé à régner.



Philippe d'Orléans

**En 1692**, voulant rabaisser la branche cadette des Bourbon, Louis XIV lui fait épouser Françoise-Marie de Bourbon, très en dessous de sa condition. Elle est une fille illégitime que Louis XIV a eue de la marquise de Montespan. Ils auront huit enfants dont un seul fils. Sans compter deux fils et une fille hors mariage.

**Deuil après deuil**, Philippe d'Orléans, duc de Chartres, devient **Régent** à la mort de son père, en 1701, reçoit le titre de duc d'Orléans, et son épouse devient première dame, avec rang de reine. Il participe aux guerres de succession d'Espagne.

La succession de Louis XIV contient en germe les méandres de la régence.

**Par son testament** Louis XIV a restreint les pouvoirs du Régent, et favorisé le duc du Maine, fils qu'il a eu hors mariage, chargé d'éduquer le futur Louis XV (voir plus bas la « *Conspiration de Cellamare* »). Philippe d'Orléans, fort capable d'intrigues, fait casser le testament de Louis XIV.

Le duc de Saint-Simon, ami d'enfance du Régent, n'est jamais loin bien que déplorant la conduite de Philippe d'Orléans.

Le Régent rétablit la santé financière du royaume, rétablit la paix, tente d'abaisser et rendre plus juste la pression fiscale. Il cesse la répression du Jansénisme. Il entame une politique dite

« *polysynodie* » : il règne en tenant compte de l'avis de plusieurs Conseils de façon à y associer l'aristocratie.

La qualité de son gouvernement est affaiblie par la réputation de ses mœurs « orgiaques ».

« Le **système de Law** »... qui ruine les épargnants, désendette l'état et crée une relance économique qui durera malgré la méfiance de la bourgeoisie française.

**En 1717**, il s'allie à Londres et Vienne contre l'Espagne qui est la plus grande puissance du temps, puis en incluant les Provinces-Unies, forme la « triple alliance » aussi dite « quadruple alliance » quand on compte la France elle-même.

**En 1721**, il marie ses deux filles à l'infant d'Espagne et à son frère pour établir la paix avec l'Espagne.

## La conspiration de Cellamare.

1718.

**En 1718** l'Espagne monta un complot pour briser la Régence et remplacer Philippe d'Orléans par le duc du Maine.

On retrouve la situation ci-dessus créée par le testament de Louis XIV.

**Ce testament** favorise son fils illégitime Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, au détriment de Philippe d'Orléans.

Dans son château de Sceaux, la duchesse du Maine et son époux tentent de se faire aider par l'Espagne où règne Philippe V, deuxième fils du Grand dauphin, petit fils de Louis XIV, et de ce fait éventuel prétendant au trône de France (ce que sa descendance continue parfois d'évoquer). Philippe V, anciennement duc d'Anjou, a succédé à son grand oncle Charles II, dernier régnant d'Espagne appartenant à la maison d'Habsbourg. Philippe V a pris le nom de *Felipe de Borbon*.

Un enlèvement de Philippe d'Orléans est imaginé, ou même un débarquement de la flotte espagnole.

**L'ambassadeur d'Espagne** en France, prince de Cellamare, donne son nom à la conspiration en servant d'intermédiaire, ainsi que le premier ministre de Philippe V, un cardinal italien, Alberoni. L'abbé Dubois joue un rôle important et un double jeu. Le cardinal de Polignac, le duc de Richelieu... et « notre Yves V » font partie du complot.

Dénoncés, les comploteurs sont tous arrêtés, emprisonnés... et libérés au bout de quelques mois.



La duchesse et le duc du Maine

**La Conspiration de Cellamare** sert de prétexte pour une déclaration de guerre le 9 janvier 1719, 14 jours après l'Angleterre.

En 1721 le Régent rebattait les cartes...

Nous reviendrons plus tard sur la Conspiration de Cellamare en essayant de distinguer le rôle d'Yves V alors âgé de 65 ans, et de comprendre celui de sa femme qui se confie à Saint-Simon, ami d'enfance du Régent.

## **La Révolte de Pontkalleg** (Pontcallec). 1718-1720.

La « Révolte de *Pontkalleg* », parfois aussi « Conspiration de *Pontkalleg* », est beaucoup moins connue que la Conspiration de Cellamare.

Sauf en Bretagne où le marquis de Pontkalleg, en Français « Pontcallec », est une icône, presque un saint.

Les deux conspirations sont contemporaines, mal préparées, nées de la difficile fin de règne autoritaire et sombre de Louis XIV et se sont développées sous la Régence.

**Bretagne et Languedoc** bénéficiaient d'exceptions fiscales. Les États de Bretagne trouvaient des avantages au statu quo et des propositions d'origine royale restaient sans réponse jusqu'à la fin de règne autoritaire de Louis XIV. Dans un des petits états cela n'eut pas grande importance, mais en Languedoc comme en Bretagne, *grands pays d'états*...

**1718.** La taille et la manière de la lever sont sources de contestations. L'entrée aux États des petits nobles donne lieu à une opposition « *turbulente et ingérable* ». Des décisions gouvernementales restreignent la participation des (petits) nobles et les impôts « pour l'effort de guerre » saignent peuple et petits nobles.

**En 1710**, dans les paroisses qui correspondaient à l'actuel département des Côtes d'Armor, 35% des nobles n'ont pas de terres, ne peuvent pas payer les impôts ; 55 à 75% sont dits « misérables » ; 10 à 15% sont dits « tout à fait misérables ».

A la pointe du mouvement se trouve le marquis de Pontkalleg et quelques nobliaux bretons. Visiblement ils escomptaient une aide venant du duc et de la duchesse du Maine.

**1718.** Le duc et la duchesse du Maine, Yves V d'Alegre et son gendre Maillebois, ainsi que quelques autres conjurés sont arrêtés... pour leur participation à la Conspiration de Cellamare qui a été dévoilée et s'appuyait sur l'Espagne qui convoitait la couronne de France pour Philippe V, petit fils de Louis XIV.

Tous furent libérés peu après, le Régent ne pouvant attirer l'attention sur Maine dont, aux termes du testament de Louis XIV, il avait pris la place !

Pendant ce temps Pontkalleg poursuit son recrutement.

**En 1719**, les États organisèrent leurs tenues selon les usages traditionnels. A Dinan sont énoncés le refus du « don gratuit », des revendications d'autonomie des États, la limitation des charges fiscales. Le gouvernement envoya des troupes pour contrôler la situation.



Montesquiou

**En 1719** un rassemblement autour de Pontkalleg, près de Questambert est dénoncé à l'état-major du Régent sous les ordres de Montesquiou et peut-être d'Alegre. Près de Quiberon, un bateau espagnol débarque 300 Irlandais, envoyés par Alberoni (voir la Conspiration de Cellamare). Ceci affole les révoltés car ils n'avaient pas cette intention de trahir... mais servira à les accuser de trahison. On sait maintenant que les Irlandais ont été soudoyés par la police du Régent.

Plusieurs révoltés fuient. Pontkalleg regroupe le reste de ses partisans (15 personnes) dans son château.

**Fin 1719.** Eux-mêmes trahis, Pontkalleg et les principaux accusés bretons se rendent, espérant, comme la population bretonne, un jugement équitable.

Le Régent, l'abbé Dubois et peut-être le financier John Law, montent le dossier d'accusation. La duchesse du Maine « avoue la conspiration ».

Il n'est toujours pas établi quel fut le lien entre la révolte de Pontkalleg et la Conspiration de Cellamare. Diverses personnes apparaissent dans les deux « organigrammes », dont les ambassades d'Espagne, l'abbé Dubois, conseiller du Régent, le duc et la duchesse du Maine et le roi Philippe V d'Espagne lui-même.

**Il y eut dans les deux cas**, simultanément, un projet de débarquement de troupes espagnoles et le projet de grandes maisons princières de renverser le Régent. Le testament de Louis XIV apparaît là encore, qui privilégiait le duc du Maine au détriment du Régent, lequel avait fait casser ce testament.

Du flou et des zones d'ombre traînent un peu partout.

**Les deux « conspirations »** sont peut-être deux versants d'un même projet franco-espagnol. Une troisième affaire, parallèle, l'exécution du comte de Horn, roué par ordre du Régent, en est peut-être un troisième pan.

Une opinion se développe au fur et à mesure que le puzzle est reconstitué par les historiens : et si tout cela était un rideau de fumée pour masquer l'effondrement du système de Law ?

**De 1718 à 1720**, le Régent aura montré sa puissance, sa « fermeté », sa capacité à redresser les finances de la couronne et étouffé un des pires scandales financiers de notre histoire.

**La plupart des documents** sur ces actions en justice ont disparu. Les dates sont parfois floues tant elles concernent des faits rapprochés. La clarté n'est pas encore faite !

70 personnes sont accusées. 23 sont inculpées.

Le 26 mars 1720 Pontkalleg, Talhouët, Montlouis et Couédic sont décapités place du Bouffay, à Nantes.

Ils entrent dans la légende. Des chants, encore chantés de nos jours les perpétuent.

## **Le Système Law.**

1717-1720.

**A sa mort en 1715**, Louis XIV laisse des caisses que ses guerres et les grands travaux ont vidées. La dette est immense. Si les plans de Colbert puis Louvois étaient fondés, ils n'ont pas apporté au peuple paix et bien-être... mais ont enrichi des financiers, des ministres et des familles puissantes.

La situation de la France est, de tous points de vue, dramatique.

**John Law de Lauriston** (1671-1729), écossais, est fils d'un orfèvre d'Edimbourg lui-même très influent. Il circule pendant vingt ans en Europe. Aventurier autant que financier, il a pu constater que la quantité de métaux précieux, venant principalement « des Amériques » ne suffisait pas pour assurer une contrevaletur à la grande quantité de monnaie nécessaire aux besoins des monarques européens.

Il compte bien faire sa propre fortune en proposant des méthodes financières astucieuses.

Son idée est de détacher la monnaie de la valeur des métaux précieux : créer une monnaie papier à la manière de Venise et de l'Europe du Nord. Un premier essai est de compenser la monnaie papier par les revenus de quantités de terres agricoles.



John Law

**En 1716 il arrive en France.** Il connaît l'endettement vertigineux du pays et vient proposer une idée au Régent Philippe d'Orléans : reconvertir la Banque Générale en « Banque Royale » ; émettre de la monnaie papier en échange de dépôts en or « *sans frais de courtage. Le change et des opérations d'escompte assurant les bénéfices.* »

**En 1717**, un « *faux nez* » est créé par une souscription très officielle du Régent lui-même, et par un pseudo investissement de Law en Louisiane ; Law trompe à la fois l'état et les porteurs par des effets et une progression qui masque l'inflation. Le commerce avec l'outre mer faisant rêver plus d'un investisseur, le port de Lorient se développe considérablement.

**En 1719** Law obtient les charges privilégiées de contrôleur général des finances puis de surintendant général des finances.

Tout cela inspire confiance et nombreux sont les souscripteurs.

Les plus gros souscripteurs, dont le prince de Conti et le duc de Bourbon poussent Law à la faute en provoquant une forte spéculation. La valeur des actions se multiplie par 40 !

De plus en plus de possesseurs de billets demandent la réalisation de leurs avoirs et réclament des pièces d'or ou d'argent. La fusion de banques réalisée par Law est incapable de les satisfaire. Les déposants se présentent en masse.

**1720.** Le « système Law » s'effondre dès la fin 1719. La banqueroute est prononcée en mars 1720. 10% de la population française est ruinée. Le trésor s'en tire bien car sa dette a été diluée sur un très grand nombre d'épargnants. L'inflation a divisé par deux la dette privée. Le petit peuple a plutôt bénéficié de la situation.

**Il a clairement été établi** que le système de Law a rempli les caisses de l'état français, permis la guerre de succession d'Espagne et servi à corrompre l'équipage irlandais arrivé à Quiberon...

**En décembre 1720**, le Régent favorise la fuite de Law à Venise où il mourra en 1729, abandonné dès la mort du Régent en 1723.

### **1718-1720...**

**Ces années de la carrière d'Yves V** n'ont pas fait l'objet de recherches minutieuses.

Il semble bien qu'Yves V d'Alegre, emprisonné à Doullens en 1718, puis pardonné et libéré, eut le commandement des forces de police lors des Etats de Bretagne. Quel rôle a-t-il vraiment joué ? Ne fut-il pas amené, à faire du zèle pour que soit oubliée « sa bévue de Cellamare » en 1718 ? Et dans le cadre des dragonnades sous le maréchal de Villars ?

Et le voilà récompensé en 1724 du « titre » de maréchal de France à 71 ans.

## Louis XV (début de son règne).

1710, 1715-1726-1774.

**Il succède à son arrière grand père**, Louis XIV, dont tous les autres descendants plus immédiats que lui sont morts. Son grand oncle a assuré la Régence.

De la dynastie de Bourbon et sera roi de France et de Navarre.

Il est « sacré » à l'âge de 5 ans, mais ne règnera réellement qu'à ses 14 ans.



Louis XV enfant roi.

**Le début de son règne est calme.** A la différence de Louis XIV, c'est son entourage qui assure les affaires. Le cardinal de Fleury, le Régent et un grand nombre de précepteurs font son éducation, puis le duc de Villeroy.

**Le testament de Louis XIV** lui donnait le duc du Maine comme principal éducateur. Le Régent casse ce testament et prend sa place.

Le surnom de « Bien aimé » semble lui avoir été donné tôt parce qu'il apparaissait comme le seul digne descendant de Louis XIV. Il bénéficia du soutien populaire au début de son règne.

**Par la suite** les intrigues, la personnalité de sa maîtresse marquise de Pompadour, sa vie privée « dépravée », inversèrent les sentiments à son égard.

Sur son lit de mort, Louis XIV lui aurait déconseillé la guerre : « *c'est la ruine des peuples* » (...) *soyez un souverain pacifique* ». Il le prie de veiller au bien-être « *de ses peuples* ».

## Yves V

1653-1733.

De quinze ans plus jeune que son roi, Louis XIV, Yves V entre comme cadet dans la carrière militaire en 1675 et « vit » ses premiers combats à 23 ans, en 1676.

**Sous Louis XIV** (1638, 1643-1661-1715) il n'aura connu ni la Fronde ni la guerre d'Espagne. La mère du roi et Mazarin ont disparu. La construction d'un état centralisé, absolu, catholique, unifié, répressif, est en cours. Par son âge Yves V se situe bien au départ de cette ère classique en rupture avec l'ère du fractionnement féodal, et qui l'accompagnera tout au long de sa vie.

**La Régence** (1715 à 1726) le verra participer, âgé de 52 à 63 ans, à quelques luttes d'influence et à la Conspiration de Cellamare.

Peut-être son passé militaire lui conférait-il un prestige utile à ce complot. On peut aussi convenir qu'ayant servi son vieux roi toute sa vie, y compris lorsqu'il participait en personne à

certaines sièges, il put être choqué par l'attitude de Philippe d'Orléans. En effet Louis XIV préférerait le duc du Maine. Dans son testament, il favorisait ce fils « illégitime » qu'il avait eu, et écartait Philippe d'Orléans. Orléans fait casser ce testament. Yves V n'a-t-il pas vu une sorte de sacrilège dans cette rupture des dernières volontés de son roi ? Ne voulait-il pas avant tout suivre la volonté de son roi en se rapprochant du duc et de la duchesse du Maine ?

S'il a joué un rôle militaro-policié contre la révolte de Pontkalle, ne sera-t-il pas allé trop loin et trop aveuglément contre le bien fondé d'un peuple malmené par les impôts levés justement par Louis XIV ?

**Le jeune Louis XV** (1710, 1715-1726-1774) le trouve déjà âgé, achevant sa trajectoire et récoltant les fruits de ses services militaires. Yves V n'aura vécu que 7 ans sous Louis XV jusqu'à ses 23 ans.

## Yves V et sa famille.

### Quel roman... !

Nous le feuilleterons ensemble, souvent sous la plume de Saint-Simon, dans les chapitres prochains...

A suivre...



Le théâtre d'une grande partie de la carrière d'Yves V : les Pays Bas en 1700.

G. Duflos  
Les Amis d'Allègre.  
2012.